



Motards, soyez les bienvenus à La Rochelle !

Stationnez facilement, en respectant les autres usagers

La Ville de La Rochelle mène une action avec l'antenne 17 de la FFM (Fédération Française des Motards en Colère) pour favoriser l'accueil des deux-roues motorisés, dans les meilleures conditions.

Des places de stationnement gratuites ont été créées pour les motards, dans le centre-ville et sur le Vieux-Port. La municipalité vous demande de les utiliser, en respectant les riverains. Ne vous gariez pas à des emplacements non matérialisés, de qui pourrait entraver la marche des Personnes à Mobilités Réduite, les poussettes, et plus généralement les piétons ! Et chutt ! Démarrez en douceur ! Les riverains ont droit au calme.



FFM 17 - Fédération Française des Motards en Colères 17
Antenne Charente Maritime : <http://17.ffmc.fr>

Mail : ffmc17@ffmc.fr

Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la mer
Délégation sécurité routière

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/conseils-pour-une-route-plus-sure/special-deux-roues-motorises/l-equipement/l-equipement>

© Direction de la Communication - Ville de La Rochelle - Photos : Julien Chauvet



Vivre ★ La Rochelle ★ à moto

Se déplacer et stationner
dans le centre-ville

Stationner sa moto

Le plan de circulation instauré dans le centre-ville de La Rochelle à la suite de la fermeture du Vieux-Port à la circulation automobile en juillet 2015 prend en compte les spécificités de la moto. Il permet aux deux-roues motorisés de trouver leur place dans le trafic et de stationner sur des emplacements dédiés. Le Plan d'action pour les mobilités actives (PAMA) instauré depuis 2014 réaffirme la volonté de l'État de lutter contre l'occupation irrégulière des voies réservées aux piétons et aux cyclistes et milite en faveur d'un partage harmonieux de l'espace. Le stationnement d'une moto sur un trottoir, une bande cyclable ou un passage piéton constitue donc une infraction passible d'une amende de 35 euros. La Ville de La Rochelle a créé plus de 200 emplacements réservés aux deux-roues motorisés répartis dans l'hyper-centre. À ces emplacements aménagés sur l'espace public se rajoutent les 24 places de stationnement disponibles dans le parking public Vieux-Port Sud.

Plus de 200 emplacements de stationnement pour les deux roues motorisés dans l'hyper centre.

- ★ 5 rue Albert 1^{er} (au pied du muséum)
- ★ 10 cours des Dames
- ★ 19 quai Louis Durand
- ★ 10 place Foch
- ★ 5 rue Gambetta
- ★ 8 avenue du Général de Gaulle
- ★ 27 quai Maubec
- ★ 10 parking St Michel
- ★ 9 rue Thiers
- ★ 40 quai Valin
- ★ 10 rue Verdière
- ★ 50 place de Verdun
- ★ D'autres emplacements à venir

	Parking Moto
	Fontaines
	Toilettes
	Hotspots wifi
	Itinéraires cyclables
	Temps de marche
	Parkings
	Parking Relais
	Office de tourisme

